

PROCES-VERBAL

Nombre de membres

en exercice: 14

Présents : 12

Votants: 13

Séance du 20 janvier 2021

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt janvier l'assemblée régulièrement convoquée le 20 janvier 2021, s'est réunie sous la présidence de Joël BESNARD, Maire

Sont présents : Philippe BERNARDET, Joël BESNARD, Joëlle DANIEL, Jean-Philippe DUBOIS, Julie GUERINEAU-KESLAIR, Patrick LANGLOIS, Sophie LECAILLE, Elisabeth MARCHAND, Karine MARECHAL, Frédéric MERCERAND, Annick REITER, Richard VITAUX

Représentés : Grégory PODDA par Joël BESNARD

Excuses : Timothée NAVELET-NOUALHIER

Absents :

Secrétaire de séance : Annick REITER

ORDRE DU JOUR :

- Décision modificative n° 1 au budget eau et assainissement 2020

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Objet: DE 2021 001 -Décision modificative n°1 Budget Eau et Assainissement 2020

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2762 (041)	Créances transfert droit déduct° TVA	20820.86	
2315 (041)	Installat°, matériel et outillage techni		20820.86
TOTAL :		20820.86	20820.86
TOTAL :		20820.86	20820.86

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Dépôt en Préfecture de Tours, Contrôle de légalité le 20/01/2021

Séance levée à : 13 h 00

Prochaine séance du conseil municipal fixée au lundi 1er février 2021 à 20h30 à Nozilia